

En congrès

Communiqué de presse

La Fédération CFTC Santé et Sociaux a renouvelé ses instances

Du 12 au 15 mai dernier, la Fédération CFTC Santé – Sociaux a tenu son Congrès à TOURS. Pas de surprise notable, les 300 délégués ont reconduit confortablement dans leurs fonctions le Président Bernard SAGEZ, et le Secrétaire Général Michel ROLLO pour un mandat de trois ans.

En débat au Sénat, la loi HPST, a évidemment cristallisé de longs débats tant dans le rapport d'activités, que dans les interventions des congressistes. « D'un projet de loi où dans un premier temps, nous avons dénoncé une gouvernance, calquée sur le modèle de l'entreprise déconnectée de l'organisation médicale, nous assistons aujourd'hui, au Sénat, à une véritable discussion de marchands de tapis. Certes, un rééquilibrage nécessaire s'est fait avec le pouvoir médical, mais dans ce débat, la place des soignants est transparente, et nous restons très inquiets quant à l'accessibilité équitable, demain, des soins pour tous ».

Autre débat fort lors de ce congrès, la motion spécifique portée par les infirmiers. Ils demandaient une reconnaissance « bac + 3 » avec la rentrée de la filière soins dans la filière universitaire et le cursus LMD. A l'évidence, nous assistons à une marche forcée qui ne répondra pas aux attentes, en préconisant au final une revalorisation financière au détriment, pour les infirmiers de la fonction publique, de cinq années de travail supplémentaires. Quant à l'ordre infirmier, pas question pour les professionnels de la CFTC de s'acquitter de la fameuse dîme de 75 € Devant cette impasse, la CFTC demande purement et simplement l'abrogation de cette loi inique faite sans aucune concertation avec les partenaires sociaux.

De la résolution générale, on retiendra par ailleurs :

- sur l'emploi : en période de crise, il reste paradoxal et inacceptable qu'un secteur porteur d'emplois comme le secteur sanitaire, social et médico social, en soit réduit à subir des plans sociaux, à accéder à toute forme de flexibilité, au dé plafonnement des heures supplémentaires, ou encore à recourir à des emplois de précarité, voyant se multiplier des dérives types stage d'insertion, CDD, heures de vacation.
- Sur le dialogue social : la CFTC réclame de véritables négociations, où les revendications diversifiées de l'ensemble des partenaires sociaux doivent être considérées comme des apports nécessaires à l'aboutissement consolidé d'une réforme. Les audits, les consultations, régulièrement pratiqués ces derniers temps dénaturent et vident le dialogue social de toute sa consistance dans le but unique d'argumenter le bien fondé d'un changement.
- Sur la formation : la CFTC continuera de défendre en priorité la logique des métiers au détriment de leur élargissement dans une logique de missions. L'accès des jeunes dans un parcours de qualification doit se décliner non seulement par le biais de la VAE mais en développant les possibilités de formation en alternance. L'apprentissage, les contrats de professionnalisation, les bourses d'études devraient être davantage développées pour attirer les jeunes dans de meilleures conditions dans des métiers qui tendent à perdre chaque jour un peu plus de leur attractivité.

« Enfin si certains ont parié sur la fin prochaine de la CFTC, les congressistes CFTC Santé – Sociaux ne l'entendent pas de cette oreille. Ils estiment que dans un monde en perte de repères, il nous faut revenir très vite aux valeurs simples, pouvoir s'écouter, se parler, construire ensemble afin de remettre le soignant au cœur de nos établissements. Pour cela il reste tout un espace privilégié pour un syndicalisme de Construction Sociale pour lequel, notre Fédération compte bien retrousser ses manches pour y trouver toute sa place. »

Paris, le 20 mai 2009

Contact : Michel ROLLO - 06 62 71 25 40